



## Règlement de la Consultation

### Appel d'offres ouvert sur offres de prix

N° 09/BI/2011

(*Séance publique*)

**Objet: TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION DU SIEGE  
DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES  
ET SOCIALES RABAT-AGDAL ET DE L'ANNEXE SOUISSI**

#### I- Pièces justificatives à fournir par les concurrents

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique en application des articles 16 et 17 du décret n° 2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat, ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

##### *A- Le dossier administratif comprend:*

- a- Une déclaration sur l'honneur qui doit indiquer le nom, prénom, qualité et domicile et, s'il s'agit au nom d'une société, la raison sociale, la forme juridique de la société. Le capital social, l'adresse du siège social, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés. Elle indique également le numéro d'inscription au registre de commerce, le numéro de la patente, le numéro d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour les concurrents installés au Maroc et le numéro du Compte Courant Postal, Bancaire ou à la Trésorerie Générale. Cette déclaration sur l'honneur doit contenir également l'engagement du concurrent à couvrir, dans les limites et conditions fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de son activité professionnelle et attester qu'il remplit les conditions prévues à l'article 22 fixant les conditions requises des concurrents du décret précité.

En outre, la déclaration sur l'honneur doit mentionner l'engagement du concurrent, s'il envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter sur la totalité du marché et s'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues à l'article 22 du décret précité.

**b-** La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

**c-** Une attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 22 du décret précité. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé.

**d-** Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 22 du décret précité.

**e-** Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. Ce cautionnement doit être nominatif comportant deux noms au moins.

**f-** Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

**N.B :** Les concurrents non installés au Maroc Sont tenus de fournir l'équivalent des attestations visées aux paragraphes c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

### ***B- Le dossier technique comprend:***

Les certificats de qualification et de classification originaux ou des copies certifiées conformes.

Le secteur d'activité et la classe minimale concernés se présentent comme suit:

- Secteur : 5
- Qualification : 5 – 18
- Classe minimale : 3

### ***C – Pièces complémentaires :***

- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) cacheté et signé à la dernière page avec la mention manuscrite <<lu et accepté>> et paraphé sur toutes les pages.

- Le règlement de consultation paraphé sur toutes ses pages, cacheté et signé à la dernière page.

## II- Présentation des dossiers des concurrents

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant:

- Le nom et l'adresse du concurrent
- L'objet du marché
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis
- L'avertissement que "le pli ne doit être ouvert que par le Président de la commission d'appel d'offres lors de la séance d'examen des offres".

Ce pli contient deux enveloppes:

**a-** La première enveloppe comprend le dossier administratif et le dossier technique. Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention "**dossier administratif et technique**".

**b-** La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire conformément à l'article 26 du décret sus-indiqué. Elle doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention "**offre financière**".

## III- Dépôt des plis des concurrents

Les plis sont au choix des concurrents:

- Soit déposés contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

#### **IV- Les critères retenus pour l'évaluation et jugement des offres des concurrents:**

- 1- La qualité des prestations et les garanties professionnelles des concurrents
- 2- Les capacités techniques et financières
- 3- Le prix proposé.

Tous ces éléments ainsi que les offres présentées seront examinés par la commission d'appel d'offres constituée selon les dispositions de l'article 34 du décret sur les marchés. Cette commission est souveraine et ses décisions sont irrévocables. Toutefois, l'autorité compétente, peut ne pas donner suite à cet appel d'offres et ordonner éventuellement de le relancer sans qu'elle soit obligée d'indiquer les raisons de sa décision. La commission peut le cas échéant avant de se prononcer charger une sous-commission technique pour analyser les offres proposées.

Fait à

Le

Signature et cachet du concurrent

## DECLARATION SUR L'HONNEUR (\*)

- Mode de passation : .....  
- Objet du marché : .....

### **A - Pour les personnes physiques**

Je, soussigné:.....(prénom, nom et qualité)  
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
adresse du domicile élu .....  
affilié à la CNSS sous le n° .....(1)  
inscrit au registre du commerce de .....(localité) sous le n° .....  
n° de patente .....(1)  
n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR : ..... (RIB)

### **B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné : .....(prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au  
nom et pour le compte de ..... (raison sociale et forme juridique de la société)  
au capital de .....  
Adresse du siège social de la société .....  
Adresse du domicile élu .....  
Affilié à la CNSS sous le n° ..... (1)  
inscrite au registre du commerce .....(localité) sous le n° ..... (1)  
n° de patente .....(1)  
n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR : ..... (RIB)

### **Déclare sur l'honneur**

1. M'engage à courir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. Que je remplit les conditions prévues à l'article 22 du décret n° 2.06.388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion ;
  - Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
3. M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - à m'assurer que les sous traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 22 du décret n° 2.06.388 précité ;
  - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché ;
4. M'engage à ne pas recouvrir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
5. M'engage à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché.
  - **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
  - **Reconnais** avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 24 du décret n° 2.06.388 précité, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à .....le .....

Signature et cachet du concurrent (2)

---

(1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

(2) A supprimer le cas échéant.

(\*) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur



- Montant hors TVA ..... (en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA ..... (en pourcentage)
- Montant TVA ..... (en lettres et en chiffres)
- Montant TVA comprise .....(en lettres et en chiffres) (7) et (8)

L'Etat se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ..... (à la trésorerie générale, bancaire, ou postal) (1) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à .....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro .....

Fait à.....Le .....

Signature et cachet du concurrent

- (1) supprimer les mentions inutiles ;
- (2) indiquer la date d'ouverture des plis ;
- (3) se référer aux dispositions du décret selon les indications ci-après :
  - Appel d'offres ouvert au rabais : -alinéa (al). 2, paragraphe (§). 1 de l'article (art). 16 et al. 2, §. 3 de l'art. 17
  - Appel d'offres ouvert sur offres de prix : -al. 2, §. 1 de l'art. 16 et al. 3, §. 3 de l'art. 17
  - Appel d'offres restreint au rabais : -al. 2, §. 1 de l'art. 16 et §. 2 et al. 2, §. 3 de l'art. 17
  - Appel d'offres restreint sur offres de prix : -al. 2, §. 1 de l'art. 16 et §. 2 et al. 3, §. 3 de l'art. 17
  - Appel d'offres avec présélection au rabais : -al. 3, §. 1 de l'art. 16 et al. 2, §. 3 de l'art. 17
  - Appel d'offres avec présélection sur offres de prix : -al. 3, §. 1 de l'art. 16 et al. 3, §. 3 de l'art. 17
  - Concours : -al. 4, §. 1 de l'art. 16 et §.1 et 2 de l'art. 63
  - Marché négocié : -al. 5, §. 1 de l'art. 16 et §. .... de l'art. 72 (préciser le n° du § approprié)
- (4) Lorsqu'il s'agit d'un groupement ses membres doivent :
  - 1) mettre « Nous soussignés ..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
  - 2) ajouter l'alinéa suivant : « désignons ..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement »
- (5) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine, la référence à la déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative ou un notaire ou organisme professionnel qualifié ;
- (6) Ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation ;
- (7) En cas d'appel d'offres au rabais, cet alinéa doit être remplacé par ce qui suit :

« m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales, moyennant un rabais (ou une majoration) de .....(.....) (en lettres et en chiffres), sur le bordereau des prix-détail estimatif »

(8) En cas de concours, les alinéas 1) et 2) doivent être remplacés par ce qui suit :

« m'engage, si le projet, présenté par ..... (moi ou notre société) pour l'exécution des prestations précisées en objet du A ci-dessus et joint au présent acte d'engagement, est choisi par le maître d'ouvrage, à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions des pièces produites par .....(moi ou notre société), en exécution du programme du concours et moyennant les prix établis par moi-même dans le bordereau des prix-détail estimatif( ou décomposition du montant global) que j'ai dressé après avoir apprécié à point de vue et sous-ma responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter, dont j'ai arrêté :

- Montant hors TVA ..... (en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA ..... (en pourcentage)
- Montant TVA ..... (en lettres et en chiffres)
- Montant TVA comprise ..... (en lettres et en chiffres)

« je m'engage à terminer les prestations dans un délai de .....

« je m'engage, si l'une des primes prévues dans le programme du concours est attribuée à mon projet, à me conformer aux stipulations dudit programme relatives aux droits que se réserve la maître d'ouvrage sur les projets primés (cet alinéa est à supprimer si le maître d'ouvrage ne se réserve aucun droit sur les projets primés) ».